

Electricité : surcharges 2013 (clients résidentiels)

		Dénomination	Montant tva (c€/kWh)
Fédéral	Cotisation sur l'énergie		0,230960
	Cotisation fédérale	CREG : couverture des frais de fonctionnement de la commission de régulation de l'électricité et du gaz	0,017437
		Dénucléarisation : financement des obligations découlant de la dénucléarisation des sites nucléaires BP1 et BP2 situés à Mol-Dessel	0,171445
		OSP : financement des mesures sociales prévues par la loi du 4 septembre 2002 visant à confier aux CPAS la mission de guidance et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus	0,055961
		Clients protégés : financement du coût réel net résultant de l'application des prix maximaux	0,119832
	Surcharge raccordement parcs éoliens		intégrées dans tarifs de transport
Surcharge certificats verts offshore			
Wallonie	Surcharge soutien aux énergies renouvelables		intégrée dans tarif de transport
	Redevance de voirie		intégrée dans tarifs de transport et de distribution
	Redevance de raccordement au réseau électrique		0,075000
TOTAL			0,670634

Dernière mise à jour

7/03/2013